

Les décorés de la Nation au service des jeunes méritants de la République

Deux lycéens des Pontonniers viennent de signer une convention de parrainage sous l'égide de la fondation « Un Avenir Ensemble ». Ils bénéficieront de l'accompagnement de leur marraine et de leur parrain jusqu'à leur entrée dans la vie active.



La proviseure du lycée des Pontonniers **Véronique Rosay** a accueilli la cérémonie. Au pupitre, **Bernard Roth**.

Le grand jour est enfin arrivé pour les deux nouveaux filleuls, **Maty** et **Salim**. La 16e cérémonie de signature de conventions de parrainage s'est déroulée pour la première fois au lycée

des Pontonniers de Strasbourg. **Bernard Roth**, coordinateur régional de la fondation depuis 2009, coorganisateur de la cérémonie et lui-même parrain d'un jeune pendant neuf années, était accompagné de la cheville ouvrière de la fondation « Un Avenir Ensemble », **Monique Guerrier**, référente à Paris pour les académies de Strasbourg et Grenoble, marraine elle-même.

Deux lycéens méritants et motivés

Maty et Salim, lycéens méritants et motivés, boursiers sur critères socio-économiques, ont été sélectionnés par la C.P.E du lycée des Pontonniers **Nadia Setiti**, avec les professeurs principaux. Ils vont être parrainés depuis la seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle. Contributions financières et programmes d'actions personnalisés les accompagneront.

Près de 1 000 filleuls en France sont aujourd'hui accompagnés par la Fondation. Un parrainage dure en moyenne cinq ans. Plus de 60 % des bénéficiaires atteignent un niveau bac + 5 et débutent leur carrière avec un statut de cadre.

C'est une belle aventure qui commence, permettant l'éclosion des talents décelés chez les deux jeunes filleuls. Une page blanche à remplir : « Vous êtes le bonheur de vos parents et accompagnateurs, la satisfaction de vos professeurs, la fierté de votre lycée et finalement l'avenir de la France. Oui, cela fait beaucoup, mais vos talents, eux aussi, sont nombreux », leur a dit **Bernard Roth**, avant de leur passer la parole pour des remerciements, prononcés avec beaucoup de chaleur et de gentillesse. Auparavant, il avait rendu un vibrant hommage aux parents et accompagnateurs pour avoir si bien guidé les jeunes jusque-là.

En offrant bénévolement un peu de leur temps, de l'écoute et un accompagnement moral, les deux nouveaux parrains vont « vivre une deuxième jeunesse » et parvenir à une réussite donnant/donnant. Voilà l'objectif combien motivant de **Françoise Geng**, ancienne des Hôpitaux Universitaires, ayant exercé de nombreux mandats, et de **Gérard Staedel**, ancien cadre bancaire international, fondateur et dynamique président de l'Union internationale des Alsaciens du monde.

Des obligations d'exemplarité et de service

Marraines et parrains ne sont en aucun cas des parents de substitution, mais seulement des transmetteurs d'expérience. Pour ainsi dire des « GPS d'accompagnement ou des couteaux suisses ! » selon l'expression de **Bernard Roth**. Guidé depuis la seconde jusqu'au premier emploi, le jeune parrainé va découvrir la « magie de la rencontre : donner et recevoir », garante de la réussite commune du parrainage, qui dure en moyenne cinq ans mais s'étend souvent jusqu'à dix ans pour des études supérieures.

Le parrainage de la Fondation est proposé à **des décorés d'un Ordre national (Légion d'honneur, Médaille militaire, Ordre national du Mérite)**, qui récompense des engagements spécifiques, civils ou militaires, en faveur de la France, joints à un parcours de vie exemplaire. Ces distinctions ne donnent aucun privilège, mais au contraire des obligations d'exemplarité et de service.

Une Fondation, un coordinateur

Pour tout renseignement sur la Fondation (dons, taxe d'apprentissage, propositions pour devenir marraine/parrain, demandes de proviseurs), contacter Bernard Roth, coordinateur régional ☎ 06 20 97 76 48, broth67@gmail.com, ou <http://www.legiondhonneur.fr/fr/page/la-fondation-un-avenir-ensemble/114>

Au XIXe siècle, c'était la caserne du génie militaire. En novembre 1812, dans les eaux glacées de la Bérézina, 400 « pontonniers » établirent une passerelle en bois qui sauva les débris de la « Grande Armée » de Napoléon. En 1815 fut établie dans la caserne une « Höhere Mädchenschule » (École supérieure de jeunes filles), qui devint en 1918 « lycée de jeunes filles », puis le « lycée international des Pontonniers ».

L'établissement est également un lieu de mémoire : dans son hall d'entrée, une plaque (offerte par l'artiste alsacien Tomi Ungerer, dont le fils était élève du lycée) rappelle à jamais la mémoire des 36 professeurs et élèves déportés par les nazis, dont Denise Levi (sœur de Jean-Pierre Levy, Compagnon de la Libération) et son nourrisson de deux mois.